

Compte-rendu conseil de gestion du 25/06/24

Présents : Sabine Fillinger, Jean-Félix Dallery, Virginie Bouyjou, Anne Deredec, Elza Neau, Justine Vergne, Angélique Gautier, Kévin Meyer, Anthony Colas, Iris Bertiner, Selma Cherouk, Jessica Soyer

Invitée : Kaori Sakai

- **Atelier mutualisé / halle technologique Sayfood**

Sayfood a une halle technologique bien équipée, et le technicien de cet atelier souhaiterait mettre son savoir-faire à profit des unités du campus.

Kaori et Pierre-André ont été visité cette halle technologique et ont rencontré Benjamin Muller.

D'autres unités du campus y ont déjà accès.

L'équipe est composée de :

- Un technicien fabrication => Benjamin Muller (travaille le bois, le plastique, le métal)
- 1 électronicien (circuits électriques)
- 1 électrotechnicien (en cours de recrutement en CDD, en vue d'une ouverture de poste en 2026)

Cet atelier propose des réparations de petits appareils et la fabrication de prototypes.

Le matériel brut sera à la charge de l'unité demandeuse. La prestation serait quant à elle gratuite.

En cas de besoin, il faudra alors contacter Benjamin par mail (benjamin.muller@agroparistech.fr).

Il est également possible d'effectuer une visite de cette halle afin de pouvoir échanger avec lui.

- **Point RH**

Mouvements de personnels

Arrivées

Stagiaires :

- JIAO Diany stagiaire ingénieure, avec Anais L (GAIA) arrivée le 27/05 au 19/07
- PENSEC-MORON Maëlie stagiaire BTS, avec Tinh-Suong (EPLM), arrivée le 27/05 au 07/07
- PICH Hyléa stagiaire BTS avec Muriel (ECCP), arrivée le 03/06 au 26/07
- LEPORINI Vincent stagiaire ingénieur avec Marie et Thierry M (ADEP) arrive le 01/07 jusqu'au 06/09
- NAOUALI Aya stagiaire ingénieure avec Tiphaine (BioSysco) arrive le 01/07 au 31/08

Prolongation :

- **Prolongation de stage d'Anais BOSC BIERNE avec Thierry M (chez ADEP) jusqu'au 12 juillet**

Prise de fonction des nouveaux fonctionnaire stagiaires :

- Julien PERNIER, lauréat du concours CR « vésicules extra cellulaires » prendra ses fonctions au 1er novembre 2024 (ECCP)
- Lisa GATARD, Lauréate du concours AI « serre & chambres climatiques » prendra ses fonctions au 1er octobre 2024 (services communs)

Résultats des arbitrages DG CAMOB 2024 : Malheureusement pas d'ouverture de postes en mobilité entrante pour l'unité. Les profils de poste doivent être arbitrés par le département, puis la DG, pour ouverture de concours externes.

Personnels PEPS

Rappel pour les personnels non payés par INRAE : merci de fournir à Selma les documents de déclaration d'accident de votre employeur.

Revalorisation des salaires des non-permanents

Suite à la parution de la note de service n°2023-71 relative au cadre de recrutement et de gestion des agents contractuels d'INRAE, Cette note redéfinit la structure et les modalités d'évolution de la rémunération des agents contractuels de droit public recrutés par INRAE.

Pour tous les contrats à durée déterminée inférieure ou égale à 3 ans, il n'est pas prévu de réévaluation de la rémunération

Sauf le cas échéant, en cas modification du périmètre des fonctions, impliquant une nouvelle fiche de poste.

Pour les contrats à durée déterminée de plus de 3 ans ou à durée indéterminée, une réévaluation peut être examinée à la date anniversaire tous les 3 ans. Cette réévaluation est individualisée. Elle est liée à la manière de servir et ne conduit pas nécessairement à une augmentation de la rémunération versée à l'agent. Aussi elle a vocation à rester en cohérence avec le niveau de rémunération d'un agent titulaire exerçant des fonctions et ayant une ancienneté dans les fonctions comparables.

Entrée en vigueur progressive :

L'ensemble des éléments prévus dans la présente note de service est applicable à tout nouveau recrutement (y compris au renouvellement de contrat en cours dont les montants de rémunération servie seraient inférieurs au nouveau barème).

Il est en revanche bien précisé qu'il n'est pas permis à un agent contractuel de démissionner pour bénéficier dans la continuité d'un nouveau contrat pour l'exercice des mêmes fonctions afin d'être soumis au nouveau barème.

Pour les nouveaux recrutements sur subvention d'état dès 01 janvier 2024

Pour les nouveaux recrutements sur ressource propres de l'unité :

- Possibilité dès le 01 janvier sous réserve de la disponibilité des crédits
- Obligatoire au 01 septembre 2024

En cas d'interrogation, ne pas hésiter à demander à Selma.

• Point Finances

Ressources FC 2024

- 500€ de dotation d'état par rapport à 2023 (diminution suite aux départs en retraite)

Part fonctionnement sur contrats de recherche ont augmenté (+ 2k€), 3 contrats sont toujours en attente de dotation

Frais de paillasse en hausse (+5.5k€)

Parts des recettes inférieures à 2023 à ce jour (- 17k€)

Dotation exceptionnelle du département de 24k€ (pour l'achat de matériel en lien avec le microscope)

Dépenses 2024 :

306 981.23€

Fluides estimés à 200k€ à ce jour (toujours pas d'informations complémentaires à ce sujet)

Bilan à ce jour :

Ressources + 320 647.23 €

Dépenses - 306 981.23 €

Déficit 2023 - 0 €

TOTAL + 13 666.00 €

3 contrats ont été validés mais ne sont pas encore comptabilisés car pas toutes les informations financières
50k€ devraient nous être repositionnés sur 2024 suite à de l'argent mis en réserve pour payer les fluides terres inovia et fluides de Grignon.

Prévision du FC au 31/12/24 :

Ressources : en l'état, si pas de repositionnement des 50k et pas de dotation des projets en attente : +320 647.23€
Dépenses estimées à 351 432.65€ (moyenne de chaque ligne de dépenses des années précédentes)
Soit au total bilan estimatif du fonds commun : - 30 785.42€

NB : Compte tenu de la clôture avancée des comptes (voir ci-dessous), et l'impossibilité de faire certains reports, le fond commun servira à absorber d'éventuels reports virtuels. Un important déficit du fond commun sera donc à prévoir. Pour plus d'explications, demandez à Virginie.

Petit rappel :

Changement d'outil de gestion PeopleSoft => SIFAC à partir du 01/01/25. il faudra donc anticiper les achats en fin d'année.

La clôture aura lieu de 29/11/24 et la réouverture des budgets le 28/01/25.

Il faudra donc anticiper vos commandes et vos ordres de mission au maximum.

Fin des commandes et validation des réceptions de commande le 29/11

Fin de paiement des notes de frais le 29/11

Il faudra penser à anticiper les achats et les recharges des différentes cartes (Merck, Sigma, ...)

L3 : souhait d'achat groupé de 5 ordinateurs portables neufs, réservables ensuite via l'outil de réservation habituel. Estimation à 2650€ l'ensemble, pris en charge par le FC.

• **Divers**

Logo Bioger

Proposition de logos par Elza Neau. 3 ont été sélectionnés pour être soumis au vote de l'unité.

Merci beaucoup à Elza pour ce super travail 😊

Accueil d'une start-up

L'unité a été contactée par une start-up souhaitant s'installer dans nos locaux.

Cette start-up développe des sprays ARN sur plantes pour améliorer leur physiologie.

Elle souhaite louer des laboratoires et chambres de culture. Dans un premier temps, seule 1 personne serait accueillie pour 6 mois, puis devrait être rejointe par d'autres personnes en fonction des levées de fonds de la Startup.

Le conseil émet un avis favorable pour ce projet mais émet des réserves :

- Alerter sur le fait que l'unité se dégage de toutes responsabilités en cas de perte si panne
- S'assurer que des bureaux seraient disponibles
- Informatique : est-ce réalisable et souhait de limiter les accès au maximum
- Paiement : Virginie et Sabine vont prendre contact avec le partenariat pour voir les conditions de conventionnement.
- Limiter les accès au matériel en passant par la réservation

Virginie a contacté d'autres unités afin de connaître leur avis sur le sujet. RV prévu avec IJPB

Accès de Sayfood à la qPCR de BIOGER

Demande de Sayfood d'avoir accès à la qPCR. En échange, ils proposent de mettre à disposition l'accès à l'un de leurs appareils et de participer financièrement à l'entretien et à l'achat de consommables. Le CG émet un avis favorable.

La TapeStation (<https://www.agilent.com/en/product/automated-electrophoresis/tapestation-systems>) permet de vérifier la qualité et la quantité de nos ARNs ou ADN long brins avant séquençage. Pour + de renseignements et pour pouvoir accéder à cet appareil, veuillez contacter Alicia Noly.

Rappel des règles de laïcité

Un rappel des règles de laïcité a été fait en réunion DU. Les diapos sont jointes à ce compte rendu.

Il est demandé que les personnels travaillant à INRAE ne portent aucun signe indiquant leur religion (bijoux, vêtements, ...). Ils doivent également s'abstenir de manifester leurs opinions religieuses ou politiques sur leurs heures de travail.

Ce principe de laïcité assure qu'aucune discrimination ne soit faite envers l'agent, quel que soit son opinion politique ou religieux.

Prochain conseil de gestion :

Le 17/09/24 à 13h30